

DISPOSITIF COLLECTIF TEMPS LIBRE FAMILLES

NOTICE PARTENAIRE 2026

POURQUOI ?

Offrir aux familles des moments de loisirs collectifs accompagnés renforçant les liens familiaux et sociaux.

Permettre à un groupe de familles accompagné par un partenaire de l'action sociale CAF d'organiser un projet de loisirs parents enfants.

POUR QUI ?

Groupe de 3 à 12 familles :

- 70 % de familles allocataires de la Caf de l'Essonne avec charge d'enfant : Quotient familial Caf \leq 1000 €
- 30 % maximum hors critères : famille Quotient > 1000 € ou non allocataire

QUELLES ACTIVITÉS ?

En France métropolitaine :

- Activité de loisirs (atelier avec intervenant, ...)
- Sortie à la journée (culturelle, sportive, artistique, ...)
- Weekend
- Mini-séjour de **5 jours et 4 nuits maximum** : departs

uniquement pendant les congés scolaires pour les familles avec enfants scolarisés

Les familles peuvent participer à plusieurs projets dans l'année, dans la limite de 7 jours

QUEL FINANCEMENT ?

Montants pris en charge :

- **35 € par adulte et par jour**
- **20 € par enfant et par jour** (jusqu'à 20 ans, 21 ans pour les bénéficiaires du complément familial)

Conditions :

- **Participation de 5 % des familles et de 10 % de la structure**
- Limitation au coût réel hors alimentation et accompagnateur

ÉTAPES

1. Présenter le projet à la Caf 3 mois avant la réalisation

2. Transmission du dossier complet 2 mois avant la date de l'action par la plateforme en ligne SPHINX

3. Dossier soumis à l'approbation de la direction sociale de la Caf, signature de la convention via Yousign

4. Paiement de la subvention en 2 temps :

- Acompte, à réception de la convention signée
- Solde à réception du bilan et des factures

5. Bilan à adresser à la Caf de l'Essonne dans les 2 mois qui suivent l'action : Formulaire bilan « Collectif temps-libre familles », Liste effective des participants, Justificatifs des dépenses réalisées (factures), Budget daté et signé

Toute modification du projet est à communiquer à la Caf de l'Essonne

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Formulaire "Appel à projet Collectif temps libre familles"
- Liste des participants
- Attestation d'assurance responsabilité civile de la structure
- Devis (transport, activités, hébergement, intervenant)
- RIB de la structure
- Avis INSEE
- Déclaration Préfecture, liste des membres du bureau et statuts pour les associations